



★ TARIFS ★
(APPLICABLES AU 1^{ER} MARS 2023)

★ ACTIVITE PLANEUR ★

PARTICIPATION AUX OPERATIONS AERIENNES :

Pour pouvoir participer aux opérations aériennes de l'aérodrome, toute personne prenant place dans un aéronef doit régler une cotisation hebdomadaire. Celle-ci vous donne accès au briefing Météo et Sécurité tous les matins.

Tarif par semaine	
Planeur pur	
Monoplace	180 €
- Semaine de vol supplémentaire	100 € *
Biplace (2 pilotes inscrits – MTOW 750kg)	310 €
- Semaine de vol supplémentaire	150 € *
Planeur motorisé	
Monoplace	305 €
- Semaine de vol supplémentaire	225 € *
Biplace (2 pilotes inscrits)	435 €
- Semaine de vol supplémentaire	275 € *
Cotisations particulières	
Passager additionnel	20 € *

** Avec un maximum de 3 semaines facturées par an*

Conditions spéciales pour les clubs !

Merci de nous consulter

REMORQUAGE PLANEUR :

Remorquage monoplace jusqu'à 500 m	50 €
- par 100 m supplémentaire	+ 5 €
Remorquage biplace jusqu'à 500 m	60 €
- par 100 m supplémentaire	+ 8 €
Convoyage	5 € / minute

NB : les tarifs des remorqués sont susceptibles de varier au cours de l'année en fonction de l'évolution du coût du carburant.

★ ACTIVITE ULM ★

BAPTEME DE L'AIR :

45 minutes de vol	169 €
-------------------	-------

FORMATION :

Vol ULM avec instructeur	169 € / heure
Licence ULM + dossier administratif	80 € + 120 €